Ceux qui commettent des actes de terrorisme contre Cuba jouissent d'impunité aux États-Unis

La Havane, 8 juillet, (RHC).- Ana Silvia Rodríguez, représentante permanente de Cuba auprès des Nations Unies a dénoncé ce lundi l'impunité dont jouissent, sur le territoire des États-Unis, des individus qui commettent des actes de terrorisme contre Cuba.

Au cours d'une intervention à la semaine contre le terrorisme organisée à distance par les Nations Unies, la diplomate cubaine a cité un exemple récent.

«Le 30 avril dernier, l'ambassade de Cuba a été attaquée par un individu armé d'un fusil d'assaut semi-automatique. Cette grave agression terroriste a mis en danger la vie et la sécurité du personnel de la mission diplomatique et ses proches. Deux mois se sont écoulés depuis et le gouvernement des États-Unis n'a pas émis de condamnation publique de cet événement.

Le gouvernement étasunien s'abstient également d'entreprendre des actions contre des individus et des groupes terroristes installés sur son territoire qui incitent à la violence contre Cuba et ses institutions. »

Ana Silvia Rodríguez a d’autre part condamné l’inclusion de Cuba sur la liste étasunienne de pays qui ne coopèrent pas suffisamment avec la lutte contre le terrorisme.

« Cuba a été incluse sur une liste arbitraire et unilatérale dressée par le Département d’État de pays qui ne coopèrent pas suffisamment avec l’effort anti-terroriste des États-Unis.

Cette liste n’a aucun fondement, aucune autorité et aucun appui international.

Cuba réitère sa disposition de coopérer avec n’importe quel État pour la prévention et la lutte contre le terrorisme toujours sur la base du respect des normes du Droit international.

---

https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/227811-ceux-qui-commettent-des-actes-de-terrorisme-contre-cuba-jouissent-dimpunite-aux-etats-unis

Radio Habana Cuba